surtout se garder de frapper le jeune cheval qui a peur. "Les coups peu-" vent faire momentanément braver " le danger, mais ils ne guérissent

" pas de la peur.

A la crainte d'un objet inconnu se joint celle d'un châtiment qu'il n'a pas mérité ; et le cheval ainsi maltraité reste souvent peureux pour toute sa vie. Il faut au contraire rassurer le cheval effrayé, lui parler, le caresser, le faire approcher lente-ment de l'objet qui l'effraye : et quand il l'aura vu de près, qu'il l'aura flairé, qu'il aura acquis la certitude qu'il n'y a pas pour lui de danger, la peur lui passera, et avec un petit nombre de leçons semblables on l'en guérira pour toujours.

On ne doit exiger des jeunes chevaux qu'un tirage facile; il faut éviter qu'ils soient arrêtés par un chargement trop lourd. "Si un cheval trop chargé-s'arrête de lui-même, il " se croit incapable de reprendre ; si " au contraire on l'a arrêté, il essayera toujours de repartir. Les che-"vaux qui partent en plongeant et par lançades, doivent être mis au timon à côté d'un maître d'école Laprairie. "hardi et vigoureux. On les corrige "à force d'avoir l'air de ne pas y "faire attention. Il n'y a rien de " pis que de châtier celui qui, a tort " ou a raison, croit nous satisfaire.

C'est chez les éleveurs que devrait se faire l'éducation de tous les jeunes chevaux. Le jeune cheval qui va sagement à la charrue, à la herse, au chariot du cultivateur, s'habituera facilement à aller à une voiture légère. On doit alors prendre garde à l'effet que produiront sur les lui œillères la première fois qu'on lui en mettra.

Quelle que soit la destination du poulain, on doit l'habituer à porter un cavalier. Quand le poulain a deux aus, à l'écurie, pendant qu'il mange l'avoine, on lui met sur le dos un enfant ou un jeune garçon d'un poids proportionné à sa force. S'il connaît cet enfant, s'il est habitué à en recevoir des soins, il le supportera sans peine, et bientôt on pourra le faire monter au dehors.

Si le poulain s'effraye et se défend. on prend un sac dans lequel on met un peu d'avoine. On le fait voir au poulain, on le lui fait flairer, on en tire sous ses yeux une poignée d'avoine qu'on lui donne à manger, puis on lui pose doucement le sac sur le dos. Si une fois il comprend que ce sac contient l'avoine qui lui est destinée, loin de s'en effrayer il le verra avec plaisir; on en augmentera chaque jour le poids, et avec de la patience et de la persévérance, on amènera le cheval le plus impressionnable à supporter la couverture avec le surfaix, puis la selle, puis enfin le cavalier.

(A continuer.)

# Société d'agriculture du Comté de Beauharnois.

lo. L'examen par le Jury pour les fermes les mieux tenues, des grains sur pied, et des plantes sarclées commencera à St. Louis de Gonzague, le dix juillet prochain, 1871, pour se continuer les jours suivants.

20. L'exposition des animaux, des produits do-

mestiques et des l'estruments aratoires, aura lieu à St. Louis de Gonzague, sur le terrain et dans les dépendances de la Société le 21 Septembre prochain 1871.

chain 1871.

30. Le parti annuel de labour aura lieu près de la Ville de Beauharnois, le dix-sept Octobre aussi prochain 1871, sur un terrain convenable, qui sera choisi par un comité dument nommé par les Directeurs. Le tout suivant et d'après les règlements du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, et de la dite Société. Lesquels règlements seront publiés au bas des listes de prix aux endroits les plus fréquentes du Comté.

E. U. BISSON,
Sec.-irés. S. A. C. B.
St. Louis de Conzague, 30 Mai 1871. —4 di

# Ruches Améliorées de Valiquet, St. Hilaire.

Ces Ruches sont telement connues qu'il n'est pas nécessaire d'en faire let un éloge mérité, il suffit de dire qu'elles ont obtenuu des premiers prix aux expositions de Paris, dans le Haut com-me dans le Bas t'anada. Elles sont en vente chez M. Evans, Ruc McGill, à Montréal, à St. Hyacin-the, chez M. Ménard et chez le Soussigné à St. Hi-laire.

T. VALIQUET.

Le Concours pour les fermes les mieux tenues dans ce : omté commencera le 4 Juillet prochain, le Juin 1871.—4 dik



#### AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des soumissions cachetées, adreseées au soussigné, et endossées.

#### Soumission pour travaux au Côteaux Landing

seront reçues à ce Bureau jusqu'au 20 Juin prochain, au soir, pour l'extension des amarres aux jétées au Côteau Landing.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine, à Montréal, le et après LUNDI le 5 Juin. on des formes de soumissions et autres imformations peuvent aussi être obtenues.

Le Département ne s'oblige par à recevoir la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre. F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottava, 31 Mai 1871.-- 1 u

# AVIS A CEUX OUI SOUFFRENT



# Le Remêde du Père Bruno Un Anti-Douleur Universel.

En vente chez tous les Pharmacieus, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Ruc Bonsecours, Montréal.

ler, Juin 1871,-3 ak

#### Société d'Agriculture du Comté de Shefford.

L'EXPOSITION de cette Société aura lieu, à WATERLOO, JEUDI, le QUATORZE SEPTEMBRE pro-hain.
Waterlon, 11 mai 1871—mk

# Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DESTRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

### AUGMENTATION DE VITESSE.

# Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

#### ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Spession Comment Central Vermont Central Spession Via 900 AM. Politic evies steamers du Lac Cham-3.45 P.M.

Poin evies steamers du Lac Champieria 4.00 P.M.
I dia de la Marie pour Is and Pond,
Por lande Ebsted 2.00 P.M.
I dia de la Marie pour Grébec, Island
Pond, Gorhand er Poriand, et es Povince d'en B.s. rufeiran entre Monréal ar is and Pond à St. Hila ve St.
Hyacin he Upron Ascon, Richandon,
Shermooke, Lemanxi er Compion,
tondcooke et Norton Milis, seutehieni à 10.80 P.M.

Il y aura des Chars Dor, oirs Palais Pullman à 10:8 les trains directs de jour et de nuit. Le ba-gage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme da poaccualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui d'artiveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portiand pour Halifaz, N. E. tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le con-fort est excellent pour les passagers et le fret.

Le Steame. LINDA part de Portland pour Yar-mouth, N. E., tous les Samedis à 6 henres P. u.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en coonexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Pordand tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m., pour St Jean, N. B., &c., &c.

On poutra acheter des biliets aux principales stat ens de la compagnie. Pour plus amples moormations et l'heure du

départ et de l'acrivee de tous les Trains aux sta-tions intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau ou l'on vend des plinets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Gran-de Ene St. Incente. de Rue Si. Jacques.

C. J. BRYDGES. Directeur-Gerant.

Montréal, 5 Juin 1871.—a k

# VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Viu ou Sorghum en 10 heures sans faite usage de drogues.

Pour les circulaires, s'adresser & F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

Septembre 1870.-a22